

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Henry Levasseur, 22 juillet 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à Henry Levasseur, 22 juillet 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 juillet 1876](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Levasseur, Henry \(1843-1905\)](#)

Lieu de destination [Laon \(Aisne\)](#)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1888\)](#)

Description

Résumé Godin adresse à Levasseur une pétition en cours de signature dans les cantons de Guise, de Sains et sur toute la ligne du Cateau à Saint-Erme, pour qu'elle soit publiée dans *Le Courrier de l'Aisne*. Il ajoute à sa lettre un court texte d'introduction à la publication de la pétition.

Support

- Correction d'un mot manuscrite à la mine de plomb.
- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte joint à la lettre est copiée sur le papier du registre orienté dans le format portrait.

Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Chemins de fer](#), [Périodiques](#)

Œuvres citées [Le Courrier de l'Aisne : Journal agricole, industriel, commercial et littéraire, Laon, 1865-](#).

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Le Cateau-Cambrésis \(Nord\)](#)
- [Sains-Richaumont \(Aisne\)](#)

- [Saint-Erme \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation1 p. (3v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise le 1^{er} juillet 46

Monsieur Le Duc

Je vous envoie une
pétition qui se signe en ce
moment dans les communes
des cantons de Guise, Sains
et sur toute la ligne du
Cateau à St Erme.

Je serais avec plaisir
sur vous la reproduire
dans les colonnes du "Courrier"
en la faisant précéder de
quelques mots comme ceux
ci-joints.

Je vais vous adresser un
article donnant de nouveaux
éclaircissements sur cette question.

Maîtrise agréer, Monsieur,
mes sentiments dévoués.

Godefr.

Nous recevons en communication une
pétition qui se signe en ce moment dans
les communes des cantons de Guise, Sains
et sur la ligne du chemin de fer concédé
du Cateau à St Erme. Cette pétition
doit être envoyée à nos députés et
députés.

L'importance de ce document nous
engage à le reproduire dans nos colonnes
nous réservant de revenir sur cette
question dans l'un de nos prochains
numéros.